

Conseil d'administration Connexion Matawinie

Procès-verbal

22 mars 2022

SÉANCE TENUE EN VIDÉOCONFÉRENCE

SONT PRÉSENTS:

- MM. Sylvain Breton, maire d'Entrelacs
Raymond Rougeau, maire de Rawdon
Martin Héroux, maire de Sainte-Émélie-de-L'Énergie
Sylvain Roberge, maire de Saint-Jean-de-Matha
Joé Deslauriers, maire de Saint-Donat
Serge Deschênes, citoyen de Sainte-Émélie-de-L'Énergie
Éric Bernard, citoyen de St-Alphonse-Rodriguez
Philippe Duchesne, chargé de projets, Connexion Matawinie
Réal Brassard, directeur général de la MRC de Matawinie
- Mme Isabelle Perreault, présidente du C.A., préfète de la MRC et mairesse de St-Alphonse-Rodriguez
Laurence Ducharme, adjointe administrative de Connexion Matawinie

1. VALIDATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 7h33 après la validation du quorum. Mme Isabelle Perreault, souhaite la bienvenue aux administrateurs et administratrices présents.

- CA-023-2022** Il est proposé par M. Sylvain Roberge, appuyé par M. Serge Deschênes et résolu unanimement que la présente assemblée soit et est ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- CA-024-2022** Il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par M. Serge Deschênes et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

1. VALIDATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 22 FÉVRIER 2022

4. CHANGEMENT DE SIGNATAIRES POUR COMPTE CHÈQUE DESJARDINS

5. RÉORGANISATION DE L'ÉQUIPE

- AJOUT D'UN POSTE D'ADMINISTRATEUR RÉSEAU ET SOUTIEN TI À LA MRC
- TRANSFERT DES EMPLOYÉS À LA MRC

6. PRÉSENTATION DU PLAN DE TRAVAIL DE CHARLÈNE GUERTIN

7. PRÉSENTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DE LA GESTION DES RÉSEAUX SOCIAUX

8. AVANCEMENT DU PROJET

9. REDDITION DE COMPTE - FÉVRIER 2022

10. ÉTAT DES DÉPENSES DU PROJET RÉSEAU FTTH - FÉVRIER 2022

11. VARIA/QUESTIONS

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 22 FÉVRIER 2022

CA-025-2022

Il est proposé par M. Raymond Rougeau, appuyé par M. Sylvain Roberge et résolu unanimement de prendre acte du dépôt du procès-verbal du 22 février 2022 tel que rédigé.

4. CHANGEMENT DE SIGNATAIRES POUR COMPTE CHÈQUE DESJARDINS

CA-026-2022

Il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par M. Sylvain Roberge et résolu unanimement d'accepter la proposition de changement de signataires au compte chèque Desjardins qui inclut: de retirer en tant que signataires Mme Caroline Cormier, Mme Catherine Dufresne, Mme Isabelle Parent et M. Sylvain Breton et d'ajouter comme signataires M. Réal Brassard et Mme Isabelle Perreault.

5. RÉORGANISATION DE L'ÉQUIPE

Il est proposé par M. Raymond Rougeau, appuyé par M. Martin Héroux et résolu unanimement de : débiter le processus pour embaucher une ressource supplémentaire afin d'aider avec la gestion du réseau de Connexion Matawinie et du département de TI à la MRC de Matawinie et d'accepter le transfert des employés de Connexion Matawinie vers la MRC de Matawinie.

6. PRÉSENTATION DU PLAN DE TRAVAIL DE CHARLÈNE GUERTIN

Mme Laurence Ducharme présente les différentes étapes du plan de travail de Mme Charlène Guertin.

Tout d'abord, le diagnostic de Mme Guertin démontre trois canaux principaux pour la communication de Connexion Matawinie avec les citoyens: le site web, l'infolettre et la page Facebook. Puisque des nouvelles fraîches n'ont pas été affichées depuis un bon petit moment, Mme Guertin suggère de créer de nouvelles publications pour les trois canaux.

Mme Ducharme ajoute que trois étapes sont urgentes dans le cas des actions à porter pour les communication: retravailler la section Foire aux Questions du site web afin d'y rediriger un grand nombre de citoyens, définir des étapes de construction plus précises pour la carte interactive et, par la suite, mettre celle-ci à jour avec la nouvelle légende.

Dans un deuxième temps, il est proposé par Mme Guertin d'inclure les membres municipaux (maires et conseillers) pour qu'eux aussi soient en mesure de répondre aux demandes citoyennes. L'idée est de leur créer une boîte à outils qui les aideront dans cette démarche et de les tenir au courant des avancements du projet de leur municipalité. Mme Guertin propose aussi la tenue d'un *happening* printanier afin de faire acte de présence auprès de la population et d'annoncer où le projet est rendu.

M. Éric Bernard dit être réticent face à l'implication des équipes municipales puisque celles-ci sont froides à l'idée de répondre aux citoyens, sachant que les dates de branchement des municipalités ont sans cesse changé depuis le début du projet. Il ajoute qu'il faut tout d'abord concentrer nos efforts sur la carte interactive puisque c'est l'outil le plus utilisé pour informer les citoyens.

M. Sylvain Breton indique qu'il est préférable d'ajuster l'information véhiculée aux résidents et qu'il faut aussi penser aux concurrents. Il ajoute qu'une fois que les citoyens se sont abonnés à un service, moins de 20% d'entre eux décideront de changer par la suite si un autre fournisseur est disponible.

M. Joé Deslauriers est d'accord avec M. Bernard et indique qu'il est réticent à l'idée d'annoncer le projet sans avoir encore d'abonné dans sa municipalité.

Mme Perreault dit elle aussi vouloir annoncer des nouvelles avec précaution puisque beaucoup de dates ont été avancées par le passé.

M. Sylvain Roberge est d'accord et demande si la meilleure solution ne sera pas tout simplement de ne pas en parler tant que le service n'est pas disponible.

M. Martin Héroux ajoute qu'il aime bien l'idée de Mme Guertin de pousser l'idée que le réseau est pour et par la MRC de Matawinie et que le réseau appartiendra aux citoyens une fois que celui-ci sera construit. Il indique que c'est ce qui faut mettre de l'avant.

Pour ce qui est du plan d'action général de Mme Guertin, les membres du conseil trouvent qu'il s'agit d'un bon plan.

Il est proposé par M. Éric Bernad, appuyé par M. Serge Deschênes et résolu unanimement d'adopter le plan de travail de Mme Charlène Guertin et de continuer dans la voie proposée par celle-ci.

CA-028-2022

7. PRÉSENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE LA GESTION DES RÉSEAUX SOCIAUX

Mme Laurence Ducharme présente l'offre de service d'Alexandra Philibert de l'entreprise La Rouquine. Son offre de service inclut 5 à 7 heures de travail hebdomadaire pour la gestion des réseaux sociaux ce qui signifie: gestion des commentaires, affichage de nouvelles sur la page Facebook et autres plateformes, répondre aux messages directs et autres tâches connexes.

Le montant total du contrat s'élève à 4800 plus taxes pour douze semaines.

CA-029-2022

Il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par M. Éric Bernard et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Mme Alexandre Philibert telle que présentée.

8. AVANCEMENT DU PROJET

M. Philippe Duchesne présente l'avancement du projet et de la construction. Il indique que la pose de câble de la phase 1 est avancée à 51,47% versus % pour la phase 2. Les plans de la phase 1 ont été remis à 100% alors que 69,01% des plans de la phase 2 ont été émis.

Le total d'abonnés au service pour le mois de mars est 502 versus 440 pour le mois passé. Le nombre de portes pouvant recevoir le service est de 5414, une augmentation de 544 par rapport au mois de février. Le montant des redevances pour le mois de mars s'élève à 16 086,97\$.

Les priorités de la phase 1 sont: Saint-Félix-de-Valois, Sainte-Marcelline-de-Kildare et Saint-Jean-de-Matha. Les priorités de la phase 2 sont Sainte-Émélie-de-L'Énergie, Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon. La date de fin

de ces municipalités serait à la fin du deuxième quart/début du troisième quart de 2022.

Par la suite, les municipalités de Saint-Alphonse-Rodriguez, Sainte-Béatrix, Rawdon, Saint-Donat, Notre-Dame-de-la-Merci et Entrelacs seraient terminées en majorité pour la fin de 2022. Chertsey, Saint-Côme et Saint-Damien seraient terminés en début de 2023.

Pour le moment, il manque certains rapports gouvernementaux à envoyer ou à corriger.

Suite à la présentation, M. Martin Héroux demande s'il serait possible d'ajouter le pourcentage de portes subventionnées et leurs emplacements.

9. REDDITION DE COMPTE DE FÉVRIER 2022

M. Brassard présente la reddition de compte pour le mois de février. Les dépenses du mois s'élèvent à 13 029,20\$ versus le montant prévu de 19 074,15\$. Connexion Matawinie touche un profit de 2 523,82 pour le mois.

10. ÉTAT DES DÉPENSES DU PROJET RÉSEAU FTTH - FÉVRIER 2022

Les dépenses pour le réseau FTTH s'élèvent à un montant de 1 760 781,01\$ alors que 2 141 149,59\$ était prévu au budget pour le mois de février.

11. VARIA/QUESTIONS

Mme Laurence Ducharme demande l'approbation du conseil pour la carte de crédit Desjardins de Connexion Matawinie. Il s'agit d'enlever Mme Caroline Cormier en tant que détenteur de la carte de crédit et d'ajouter M. Réal Brassard en tant que détenteur.

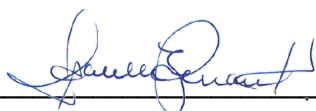
De plus, il est nécessaire d'ajouter Mme Laurence Ducharme en tant que gestionnaire de compte pour qu'elle puisse avoir accès aux documents sur la carte de crédit ainsi que sur la marge de crédit.

CA-030-2022

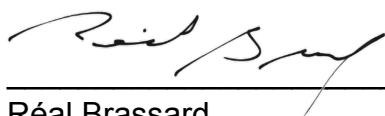
Il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par M. Joé Deslauriers et résolu unanimement d'accepter le changement de détenteur de carte de crédit et d'ajouter un gestionnaire au compte.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 9h43. Le prochain conseil aura lieu le 26 avril 2022.



Isabelle Perreault
Présidente du conseil d'administration



Réal Brassard
Directeur général par intérim de Connexion Matawinie